

COMMUNE DE BARRE DES CEVENNES**Séance du vendredi 31 mai 2024**

Date convocation : 27 mai 2024

*trente et un mai deux mille vingt-quatre, à 18h00, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de François ROUVEYROL***Membres en exercice : 10****Présent(e)s** : Charles ALDROVANDI, Jean-Claude AUBERLET, Corentin CAPELIER, Robert DEMOLIN, Rémy MONET, François ROUVEYROL, Patrick ROY**Présents : 7****Votants : 10****Absent(e)s et représenté(e)s**: Isabelle BENOIT représentée par François ROUVEYROL, Lisa CLARY représentée par Jean-Claude AUBERLET, Fanny JACQUART représentée par Rémy MONET**Pour : 8**Charles ALDROVANDI
Jean-Claude AUBERLET
Isabelle BENOIT
Corentin CAPELIER
Lisa CLARY
Robert DEMOLIN
François ROUVEYROL
Patrick ROY**Excusé(e)s**:**Absent(e)s**:**Secrétaire de séance**: Jean-Claude AUBERLET**Contre : 0****Abstentions : 2**Fanny JACQUART
Rémy MONET**Objet: Adhésion à la Fondation du Patrimoine**

Le Maire rappelle à l'Assemblée le travail mené depuis de longues années par la Fondation du Patrimoine dans des programmes de restauration publics et privés en faveur du patrimoine et de l'attractivité du département de la Lozère. La dotation biodiversité et aménités rurales peut être utilisée pour le fonctionnement et le financement de projets de restauration de la Fondation du patrimoine.

Au regard des projets menés par les élus du Conseil municipal, la commune est potentiellement directement concernée par de telles aides.

Le montant de l'adhésion proposée est de deux cents euros (200,00€).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **Décide** d'adhérer à la Fondation du Patrimoine pour un montant de deux cents euros.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les actes et les documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en S/Préfecture

le ...06/06/24.....

et publié ou notifié

Pour copie conforme.
Le Maire,



François Rouveyrol



Date de transmission de l'acte: 06/06/2024

Date de réception de l'AR: 06/06/2024

048-214800195-DE_052_2024-DE

A G E D I